



Raising voices for African **education**  
Porte-voix pour l'**éducation** en Afrique

## BOURSE À PROJETS IDAY

# EVALUATION QUALITATIVE DES APPRENTISSAGES AU NIVEAU DE L'EDUCATION DE BASE

Pays : **Burkina Faso**

Coût total : **20.025 €**

Financement externe recherché : **20.025 €**

PROJET PUBLIE SUR LE SITE

[www.iday.org](http://www.iday.org)

**Contact :**

***IDAY- Burkina Faso***

M. Frank Zoungrana

Ouagadougou

Tel : +226 (0) 74 63 24 39

+226 (0) 70 24 10 15

[idayburkina@yahoo.fr](mailto:idayburkina@yahoo.fr)

***IDAY-International***

M. Jean-Jacques Schul

Rue des Jambes 19

BE-1420 Braine-l'Alleud, Belgique

Tel: +32 (0)2 385 44 13

[jjschul@iday.org](mailto:jjschul@iday.org)

# EVALUATION QUALITATIVE DES APPRENTISSAGES AU NIVEAU DE L'EDUCATION DE BASE AU BURKINA FASO

---

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'atteinte du deuxième Objectif du millénaire pour le développement (OMD) « Assurer l'éducation primaire pour tous » passe nécessairement par la réussite d'un enseignement de qualité pour tous dans le système éducatif de tout pays.

Dans ses différents plans et programmes d'action pour « *une éducation de qualité pour tous d'ici à 2015* », le gouvernement du Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs stratégies de promotion de la qualité de l'enseignement de base. Les plans et programmes éducatifs initiés et mis en œuvre dans le cadre de cette qualité de l'éducation tant recherchée, montrent encore leurs limites et s'avèrent inefficaces voire inopérants non seulement dans leur mise en application mais aussi dans la maîtrise des formes et contenus de ces programmes scolaires.

En effet, le taux net de scolarisation (TNS) au primaire connaît une tendance globalement à la hausse depuis 1997 avec un effort accru pour la scolarisation des filles. De 1997 à 2008, le TNS est passé de 34,9% à 57,9% avec une progression moyenne de deux (2) points par an. Le TNS des filles est passé de 27,8% à 54,5%, soit un bond de 26,7%. Par ailleurs, on note une baisse du taux brut d'admission (TBA) au primaire entre les années scolaires 2007/2008 et 2008/2009 passant de 86,9% à 78%, soit une baisse de 8,9 points de pourcentage.

Le taux d'achèvement a progressé en moyenne de 6,5% entre 2000 et 2008 contre 3,8% sur la période 1997-2000. Malgré les efforts, le niveau de l'indicateur demeure encore faible avec 41,7% d'élèves finissant leurs primaires en 2008/2009, dont 37,7% pour les filles. Si les tendances actuelles se maintiennent, le niveau du taux d'achèvement serait de 48,66% en 2015 contre un objectif de 100%, soit un écart de 53,34%.

Ces différents résultats sont la résultante des différentes mesures de réformes entreprises par le gouvernement qui ont porté sur les choix stratégiques suivants :

- l'élargissement de l'éducation de base conformément aux dispositions de la loi d'orientation n°013/96/ADP du 9 mai 1996 portant loi d'orientation de l'éducation de base qui stipule l'obligation scolaire au Burkina Faso couvrant la période d'âge allant de 6 à 16 ans et a conduit à la mise en

place de stratégies nouvelles pour susciter la demande éducative. Ainsi, le principe de la gratuité de l'enseignement de base public a été acquis ;

- la distribution gratuite de manuels et fournitures scolaires à l'ensemble des élèves de l'enseignement de base afin de réduire les charges liées à la scolarisation et à l'extension des cantines scolaires pour accroître l'offre éducative ;
- l'implication du secteur privé dans la construction des infrastructures scolaires a fortement été encouragée par le gouvernement. Cela a permis d'augmenter l'offre éducative et de rapprocher les infrastructures scolaires des populations bénéficiaires ;
- l'institution dans l'enseignement formel des classes à double flux, les classes multigrades et les écoles satellites et dans l'enseignement non formel, des innovations telles que le *bisongo* dans le préscolaire et les centres d'enseignement de base non formel (CBNEF) pour les 9 à 17 ans ;
- l'amélioration de la mobilisation des ressources en faveur de l'éducation de base à travers la contribution directe de certains partenaires techniques et financiers via les fonds CAST de soutien à l'éducation ;
- la mise en place d'un Cadre de dépense à moyen terme (CDMT) de l'éducation a permis d'améliorer les allocations du secteur et d'opérer des choix judicieux pour l'atteinte des objectifs du PDDEB et visant à l'atteinte des OMD ;
- le dynamisme de certaines Organisations de la société civile (OSC) appuyées par l'Etat et les partenaires techniques et financiers ;
- la nette progression de la part du budget de l'Etat consacrée à l'enseignement de base.

En matière de qualité, la plupart des indicateurs sont en nette amélioration. En effet, le taux d'encadrement est ressorti à 54,7% en 2008/2009, soit une nette amélioration de 0,6 point par rapport à 2007/2008. De même, le ratio livre/élève progresse assez bien si l'on s'en tient au niveau de 1,13 pour la lecture en 2008/2009, soit une hausse de 0,21 par rapport à la période précédente.

Malgré les progrès enregistrés, les indicateurs montrent que de nombreux efforts doivent encore être faits pour réaliser une « éducation de base de qualité pour tous ». Au nombre de ces efforts à déployer, se trouve posée, au-delà de l'accroissement des capacités d'accueil, la problématique de la pertinence des méthodes, des approches pédagogiques et des programmes en termes d'efficacité et d'efficience<sup>1</sup>. Ces aspects constituent une préoccupation majeure pour le nouveau système éducatif en cours au Burkina Faso, qui prône une refonte des curricula. C'est dire

---

<sup>1</sup> Voir notamment étude "Les Apprentissages scolaires au Burkina Faso, les effets du contexte, les facteurs pour agir" Septembre 2009

que la recherche de la qualité se pose et s'impose comme une urgence à résoudre au niveau de l'éducation de base.

Ce constat nous interpelle sur l'efficacité interne et externe du nouveau système éducatif en cours dans le pays et nécessite de mener une étude qui entend mesurer le niveau de qualité atteint dans ce secteur clef de développement du Burkina en vue de consolider les acquis en termes de résultats mesurables mais surtout de proposer des solutions adaptées et efficaces pour aboutir à l'objectif d'un enseignement répondant aux normes de qualité.

La présente étude entend évaluer les apprentissages au niveau de l'éducation de base en y incluant davantage l'aspect qualitatif pour un système éducatif efficace et adapté aux besoins des exigences d'un enseignement de qualité.

## **2. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **2.1 Objectif global**

La présente étude est une première tentative d'évaluation **qualitative** du contenu des apprentissages du système éducatif actuel au niveau de l'enseignement de base et des problèmes qui affectent la qualité et l'attrait pour la population de l'enseignement de base au Burkina Faso. Il ne s'agit nullement de proposer des solutions définitives mais seulement de permettre à la société civile burkinabé d'exprimer sa perception des divers éléments en jeu, d'évaluer leur importance relative et d'effectuer un inventaire des solutions proposées par cette société civile pour améliorer la qualité du système éducatif burkinabé.

### **2.2 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques poursuivis sont :

- identifier les forces et faiblesses des méthodes et approches pédagogiques utilisées au regard des nouvelles orientations en matière d'éducation dans la sous-région et ailleurs ;
- apprécier les résultats scolaires sur la base des statistiques disponibles et des productions des apprenants ;
- apprécier le niveau de dotation des établissements en fournitures, supports didactiques et matériels collectifs ;
- identifier les forces et faiblesses dans la formation initiale et continue des enseignants ;
- examiner la pertinence des programmes à répondre aux besoins des bénéficiaires et du développement du Burkina Faso ;
- Vérifier le rôle des comités de parents d'élèves et l'attrait que représente l'enseignement de base pour la population.

- examiner l'impact d'éléments considérés comme cruciaux dans d'autres pays, comme par exemple, celui de la santé sur la qualité de l'enseignement (taux d'absentéisme, capacité de suivi des enfants, repas scolaires, )
- proposer des pistes pour une révision du mode de recrutement et des programmes de formation des enseignants ;
- proposer des pistes pour une refonte des curricula, ayant en toile de fond la préoccupation d'adapter les profils des sortants, les approches et les contenus aux attentes et aux besoins des apprenants et futurs citoyens ;
- asseoir des cadres stratégiques de pérennisation des nouvelles méthodes de transmission des savoirs.

### **3. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de l'étude sont :

- Vérifier la validité des conclusions d'études antérieures sur le sujet<sup>2</sup>.
- Réaliser à l'échelle nationale une évaluation qualitative du niveau des apprentissages/bagages scolaires dans l'enseignement de base;
- Déceler les faiblesses et les forces de différents aspects du sous-système éducation de base (méthodes et approches pédagogiques, contenus des programmes, dotations, performances des apprenants, rôle des comités de parents d'élèves,...);
- Faire des esquisses de solutions pour une révision de curricula;
- Faire des propositions de révision du mode de recrutement ainsi que de la formation initiale et continue des enseignants.
- Voir comment améliorer le niveau de santé des élèves, tant sur le plan nutritionnel que de la lutte contre les grandes endémies qui affectent l'absentéisme des enseignants et élèves et les capacités cognitives des élèves.
- Voir comment faire de l'école un centre d'intérêt pour les communautés en donnant à l'enseignement de base, souvent le seul acquis culturel pour de nombreux enfants, et le personnel des écoles une utilité indiscutable pour les communautés locales (par exemple par les jardins d'école où les enfants apprennent à goûter à des plantes à haute valeur nutritive et à les cultiver, ....)

### **4. ATTRIBUTION DE LA MISSION**

L'activité est placée sous la supervision d'un Comité technique qui recrutera un consultant pour exécuter l'étude. Le Comité technique est composé d'un représentant des Ministères de l'éducation de base et de l'alphabétisation, de celui

---

<sup>2</sup> Voir notamment note de bas de page précédente.

de la Jeunesse, de la santé, d'un représentant des ONG les plus actives dans le secteur de l'éducation de base du pays, du FAWE, pour tenir compte des questions de genre, et d'IDAY-Burkina. Les débats seront présidés par le représentant du Ministère de l'éducation de base . Sous sa supervision, le consultant chargé de l'étude :

- proposera une méthodologie de travail et un plan d'élaboration du rapport dès la première semaine de consultation ; Il proposera notamment un questionnaire qui permettra aux membres d'IDAY-Burkina de participer à l'étude dans leur région ;
- fera un premier débriefing sur les tests du questionnaire avant d'en élaborer une version définitive qui sera ensuite utilisée pour l'ensemble de l'étude ;
- fera des débriefings à la fin de la troisième semaine de consultation et à la fin de l'étude pour exposer les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées ;
- présentera à la fin de l'étude un rapport d'analyse provisoire qui sera discuté lors d'un atelier de restitution. Il prendra en compte les remarques faites dans le rapport final.

## **5. ORGANISATION DE L'ETUDE**

### **5.1 Approche méthodologique**

L'approche sera essentiellement qualitative et sera conduite dans le but d'être représentative de l'ensemble du territoire national. Elle sera pilotée par un consultant ayant des compétences avérées dans le domaine de l'éducation de façon générale et de l'enseignement de base de façon spécifique et maîtrisant le contenu des curricula et des programmes d'enseignement en cours au Burkina Faso.

La méthode d'évaluation sera proposée par le consultant en impliquant le personnel en charge de l'éducation de base présent dans l'ensemble des treize régions du Burkina Faso. Il fera aussi appel aux membres d'IDAY-Burkina et des Comités de Parents pour les enquêtes dans chacune des régions de façon à impliquer étroitement les membres de la société civile dans l'étude et l'élaboration des recommandations.

Le consultant sera choisi par le Comité technique parmi un minimum de 3 candidats.

### **5.2 Durée et déroulement de l'étude**

La conduite d'une telle étude nécessite que tous les aspects relatifs à l'éducation de façon globale soient pris en compte. De ce fait, la présente étude du fait de son envergure nationale durera cent vingt (120) jours calendaires et sera effectuée en deux (02) phases. La première sera une prise de contact et d'information des différentes autorités et responsables du système éducatif au Burkina Faso permettant ce faire un inventaire des problèmes rencontrés et solutions appliquées. Cette phase sera essentiellement consacrée au travail de terrain et sera menée par

le personnel d'appui sous la supervision du consultant désigné à cet effet. Les membres d'IDAY-Burkina participeront activement à cette phase de recherche. La seconde consistera comparer des solutions, vérifier leur faisabilité et présenter les options considérées comme ayant l'impact le plus significatif au coût minimum sur la qualité de l'enseignement de base au Burkina Faso.

## **6. PROFIL ET EXPERIENCE DU CONSULTANT NATIONAL**

Le consultant sera un spécialiste dans le domaine de l'éducation de façon générale et de l'enseignement de base de façon spécifique avec un niveau d'étude supérieur à un Bac + 5 et une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de l'éducation. Il doit par conséquent fournir des références solides dans le domaine cité.

## **7. PROFIL ET EXPERIENCE DU PERSONNEL D'APPUI**

Le consultant pourrait se faire appuyer par un personnel d'appui (deux personnes au plus) pour la collecte de données sur le terrain. Ces personnes doivent avoir un niveau d'études universitaire (Bac + 3 au minimum) et une expérience en matière de conduite d'études qualitatives. Il importe également que ces agents d'appui aient une connaissance approfondie du système éducatif en vigueur au Burkina Faso.

## **8. OBLIGATION DU CONSULTANT**

Le consultant est tenu d'effectuer toute la mission conformément aux présents termes de référence. Le consultant mettra tout en œuvre pour exécuter sa mission avec probité et dans les règles de l'art. Enfin, il doit :

- Être disponible sur toute la période de la mission ;
- Être motivé et avoir de bonnes prédispositions à exécuter correctement la présente mission.

## **9. DATE D'ENTREE EN FONCTION**

Dès signature du contrat.

## **10. LIEU DE DEROULEMENT DE LA MISSION**

Les séances de débriefing et de l'atelier de restitution se dérouleront à Ouagadougou, aux lieux choisis par IDAY-Burkina Faso.

## **11. BUDGET DE L'ÉTUDE**

Le coût total de l'étude est estimé à 13 135 000 FCFA soit 20 055 € dont 10 millions FCFA d'honoraires. Afin de permettre au consultant de faire face aux frais de collecte

et de recherche d'informations, il lui sera versé 20% de cette somme à la remise du plan de travail prévue 7 jours après son engagement.

## 12. RAPPORTS

Des rapports seront remis par le consultant à IDAY-Burkina et au Ministère de l'éducation tous les 30 jours après l'approbation du plan de travail qui devra être prononcé au maximum 1 semaine après sa présentation. Des séances de travail seront programmées par le Comité technique au fur et à mesure que le consultant avancera dans les travaux. Le premier rapport sera soumis au Comité technique pour amendement. Quant au rapport final, il sera présenté au cours d'un atelier regroupant les acteurs de l'éducation et toutes les autres parties intéressées pour sa validation.

Le rapport définitif sera remis par le consultant au terme de la mission en cinq exemplaires sous support papier et sous format électronique (CD) à IDAY-Burkina Faso à l'adresse suivante :

### **IDAY-Burkina Faso**

Commune de SAABA  
06 BP.6629 Ouagadougou 06  
Tél: (00226)50.30.55.93  
(00226)70.2410.15

## **BUDGET PREVISIONNEL DE L'ETUDE (en FCFA)**

N°	LIBELLES	QUANTITES	COUT UNITAIRE	MONTANT
<b>A</b>	<b>I - PREPARATION SCIENTIFIQUE</b>			
1	Honoraire du consultant	1	-	6.000.000
2	Honoraire agent d'appui 1	1	-	2.000.000
3	Honoraire agent d'appui 2	1	-	2.000.000
	<b>II - DIVERS PRISES EN CHARGE ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE</b>			
<b>A</b>	<b>PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANTS</b>			
1	DREBA	13	10.000	130.000
2	Association des parents d'élèves	5	5000	25.000
3	Association des maires du Burkina	5	10.000	50.000
4	Autres acteurs du système éducatif	15	5000	75.000
5	Directeurs d'écoles (Privée et/ou public)	15	5000	75.000



6	ONG	5	5000	25.000
7	Hébergement+ Transport+ Repas	20	20.000	400.000
<b>B COMITE DE PILOTAGE</b>				
1	Membres IDAY	10	5000	50.000
2	Partenaires	10	5000	50.000
3	Transport	-	-	50.000
<b>III - ORGANISATION GENERALE</b>				
<b>A FRAIS GENERAUX</b>				
1	Location salle de conférence	1	100.000	100.000
2	Confection et pause de banderoles	5	50.000	225.000
3	Pause café + Déj + Cocktail	68	10.000	680.000
4	Carburant et Lubrifiant	-	-	200.000
5	Entretien et réparation divers	-	-	50.000
6	Divers prestations	-	-	100.000
<b>B COUVERTURE MEDIATIQUE</b>				
1	Télévision Nationale			500.000
2	Radio nationale			200.000
3	Publication des résultats dans deux quotidiens	2	75.000	150.000
<b>TOTAL (FCFA)</b>				<b>13.135. 000</b>
<b>TOTAL (€)</b>				<b>20.025</b>